

ARRETE DU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
 - les dispositions des articles 29 al. 1 lettre d) et 41 al. 1 du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
- sur proposition du groupe CS•POP•Verts ;

arrête

1. Mme Jeanne Beuret, conseillère de ville CS•POP•Verts, est nommée membre de la Commission de gestion et de vérification des comptes, en remplacement de Mme Paola Stanic.
2. Cette décision entre en force immédiatement.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le vice-président :

La chancelière :

Renaud Ludwig

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 29 juin 2015